

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet tenue à la salle municipale sise au 8, Montée Monseigneur-Martel à L'Île-du-Grand-Calumet le lundi 22 novembre 2021 à compter de 19h, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de monsieur le maire Jean-Louis Corriveau.

Sont présent-e-s :

Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau
Monsieur le conseiller Aurel Paquette
Madame la conseillère Louise Grenier
Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur
Madame la conseillère Alice Meilleur Pieschke
Madame la conseillère Guylaine La Salle
Madame la conseillère Adrienne Turgeon

Est aussi présente :

Madame Élane Déry, directrice générale par intérim

1. Ouverture de la séance

Mot de bienvenue

2. Constatation du quorum

Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau constate que le quorum est atteint et il déclare la séance ouverte à 19h01.

3. Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Constatation du quorum
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Déclaration de conflit d'intérêt
- 5- Adoption des procès-verbaux des séances des 13 et 30 septembre, 4 et 5 octobre 2021
- 6- Suivi des séances précédentes

- 7- Correspondance
- 8- Nomination d'une mairesse suppléante
- 9- Changement des signataires bancaires
- 10- Embauche d'une direction générale
- 11- Embauche d'un-e ajoint-e- administratif-ve
- 12- Eau potable – Responsable des suivis et contrôle
- 13- Entente intermunicipale relative à la fourniture de services en matière de sécurité incendie
- 14- Renouvellement de l'entente avec la Croix-Rouge pour les services aux sinistrés
- 15- Adoption du rapport annuel pour l'année 4 – Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie
- 16- Entretien hivernal des chemins
- 17- Dépôt des états comparatifs 2020-2021 et de l'année en cours 2021-2022
- 18- Approbation des transferts de postes et affectations du surplus
- 19- Nomination d'une firme de vérification – États financiers 2021
- 20- Adoption des listes de comptes payés et payables
- 21- Période de questions
- 22- Affaires nouvelles et tour de table avec les membres du conseil
- 23- Varia :
 - 23.1 Fendeuse – Bois de chauffage – Site de transbordement
 - 23.2 Don de livres
- 24- Prochaine séance
- 25- Clôture de la séance

2021-11-201 - Adoption de l'ordre du jour

Madame la conseillère Louise Grenier, appuyé par Madame la conseillère Guylaine La Salle, propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime. Le vote est demandé.

Pour 4

Contre 2

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers

4. Déclaration de conflit d'intérêt

Aucun membre du conseil ne déclare de conflit d'intérêt avec l'un des sujets à l'ordre du jour.

5. Adoption des procès-verbaux des séances des 13 et 30 septembre, 4 et 5 octobre 2021

2021-11-202 - Adoption du procès-verbal du 13 septembre 2021

Madame la conseillère Alice Meilleur Pieschke, appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance du 13 septembre 2021 soit adopté tel que présenté.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

2021-11-203 - Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 septembre 2021

Monsieur le conseiller Aurel Paquette, appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 septembre 2021 soit adopté tel que présenté.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

2021-11-204 - Adoption du procès-verbal de la séance du 4 octobre 2021

Monsieur le conseiller Aurel Paquette, appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance du 4 octobre 2021 soit adopté tel que présenté.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

2021-11-205 - Adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du 5 octobre 2021

Madame la conseillère Adrienne Turgeon, appuyé par Madame la conseillère Alice Meilleur Pieschke, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance d'ajournement du 5 octobre 2021 soit adopté tel que présenté.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

6. Suivi des séances précédentes

Un tableau de suivi des résolutions des séances précédentes a été présenté aux membres du conseil.

7. Correspondance

Un tableau de la correspondance a été présenté aux membres du conseil.

8. Nomination d'une mairesse suppléante

2021-11-206 – Nomination d'une mairesse suppléante

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite faire la nomination d'une mairesse suppléante;

CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté par ses membres;

EN CONSÉQUENCE, Monsieur le conseiller Aurel Paquette, appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon, propose et il est résolu que le conseil procède à la nomination de Madame la conseillère Alice Meilleur Pieschke à titre de mairesse suppléante du 7 novembre 2021 au 6 novembre 2022, et ce, avec tous les droits et privilèges attachés à cette nomination. De par son rôle, Madame la conseillère Alice Meilleur Pieschke est désignée comme remplaçante à toute séance du Conseil régional des maires et des TNO de la MRC de Pontiac en l'absence du maire.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

9. Changement des signataires bancaires

2021-11-207 – Changement des signataires bancaires

CONSIDÉRANT les élections ayant eu lieu le 7 novembre 2021 et qu'un nouveau conseil a été élu;

CONSIDÉRANT QUE les effets bancaires et les autres documents doivent être signés par le maire, et ce, en conformité avec l'article 142 du Code municipal;

CONSIDÉRANT la nomination de Madame la conseillère Alice Meilleur Pieschke à titre de mairesse suppléante;

EN CONSÉQUENCE, Monsieur le conseiller Aurel Paquette, appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon, propose et il est résolu que les noms du maire, M. Jean-Louis Corriveau, et de Madame la conseillère Alice Meilleur Pieschke soient ajoutés à la liste des signataires bancaires, et, de retirer les noms de M. Serge Newberry et de M. Mario Boyer.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

10- Embauche d'une direction générale

2021-11-208 – Embauche d'une direction générale

CONSIDÉRANT QUE le poste à la direction générale est à combler;

CONSIDÉRANT QUE les discussions ayant eu lieu avec l'actuelle directrice générale par intérim;

EN CONSÉQUENCE, Monsieur le conseiller Aurel Paquette, appuyé par Madame la conseillère Guylaine La Salle, propose et il est résolu d'embaucher Madame Élane Déry à la direction générale à un taux horaire de 35,50 \$ pour un total de 35 heures par semaine. Le conseil accepte également qu'une formation du MAMH ait lieu sur les rôles et responsabilité des élu-e-s et des employé-e-s municipaux.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime. Le vote est demandé.

Pour 4

Contre 2

Madame la conseillère Alice Meilleur Pieschke et Madame la conseillère Adrienne Turgeon inscrivent leurs dissidences.

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers

11- Embauche d'un-e adjoint-e-administratif / ve

Le sujet de l'embauche d'une adjointe administrative ou d'une direction générale adjointe est reportée.

2021-11-209 – Prolongation du contrat de Madame Julie Demers

CONSIDÉRANT QUE le poste d'adjointe est à combler;

CONSIDÉRANT QUE les discussions ayant eu lieu avec l'actuelle directrice générale adjointe par intérim;

EN CONSÉQUENCE, Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur, appuyé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette, propose et il est résolu de prolonger le contrat de transition avec Madame Julie Demers aux mêmes conditions que celles en vigueur actuellement, et ce, jusqu'à la prochaine séance du conseil.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

12. Eau potable – Responsable des suivis et contrôle

2021-11-210 – Eau potable – Responsable des suivis et contrôle

CONSIDÉRANT QUE le contre-maître a indiqué ne plus vouloir faire les tests d'eau potable;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a actuellement qu'une seule personne travaillant à cinq jours par semaine;

CONSIDÉRANT QUE les tests doivent être faits sur une base quotidienne;

CONSIDÉRANT QUE M. Leonard Rodgers a les qualifications nécessaires, qu'il a pu agir à titre de remplaçant et qu'il est disponible pour combler les deux journées manquantes;

EN CONSÉQUENCE, Madame la conseillère Alice Meilleur Pieschke, appuyé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette, propose et il est résolu que le conseil entérine la décision d'embaucher M. Leonard Rodgers pour faire les tests d'eau potable à raison de deux jours par semaine ou au besoin à un tarif horaire de 22,00 \$ de l'heure, et ce, rétroactivement au 11 octobre 2021.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

13. Entente intermunicipale relative à la fourniture de services en matière de sécurité incendie

2021-11-211 – Entente intermunicipale relative à la fourniture de services en matière de sécurité incendie

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Campbell's Bay, Litchfield, Bryson et L'Île-du-Grand-Calumet désirent se prévaloir des articles 569 et suivants du *Code municipal* afin de convenir d'une entente de services en matière de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Campbell's Bay et Litchfield ont établi en commun un service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Campbell's Bay et Litchfield offriront les services de sécurité incendie aux municipalités de Bryson et de L'Île-du-Grand-Calumet;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités parties à l'entente désirent établir les modalités relatives à cette fourniture de services et qu'une entente a été proposée en ce sens;

EN CONSÉQUENCE, Madame la conseillère Guylaine La Salle, appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon, propose et il est résolu que la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet accepte l'entente et qu'elle désigne la direction générale et le maire en tant que signataires de celle-ci.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

14. Renouvellement de l'entente avec la Croix-Rouge pour les services aux sinistrés

2021-11-212 - Renouvellement de l'entente avec la Croix-Rouge pour les services aux sinistrés

CONSIDÉRANT QUE les municipalités doivent prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres, conformément à plusieurs textes législatifs, notamment la *Loi sur la sécurité civile* (L.R.Q., chapitre S-2.3) et le *Code municipal* (L.R.Q., C.C.-27);

CONSIDÉRANT QUE les municipalités doivent protéger la vie, la santé, l'intégrité des personnes et des biens lors de sinistres;

CONSIDÉRANT QUE la CROIX-ROUGE est partie intégrante de la Société canadienne de la CROIX-ROUGE, dont la mission est d'assister des individus, des groupes ou des communautés qui vivent des situations d'urgence ou des sinistres en leur offrant une assistance humanitaire;

CONSIDÉRANT QUE la CROIX-ROUGE, organisme à part entière du Mouvement international de la CROIX-ROUGE et du Croissant-Rouge, intervient selon les règles régissant l'aide humanitaire (*Annexe A Les principes et les règles régissant l'aide humanitaire de la CROIX-ROUGE*), conformément à ses principes fondamentaux et au code de conduite qu'elle a adopté;

CONSIDÉRANT QUE la CROIX-ROUGE est un organisme humanitaire sans but lucratif possédant des ressources et de l'expertise susceptible d'aider et de supporter, à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics, les municipalités, lors d'un sinistre mineur ou majeur, et ce, selon la disponibilité de ses ressources humaines et matérielles;

CONSIDÉRANT QUE la CROIX-ROUGE a une entente de partenariat avec le ministère de la Sécurité publique du Québec à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics relativement à la préparation et à la mise en œuvre de services aux sinistrés lors de sinistre;

CONSIDÉRANT QUE la CROIX-ROUGE a une entente avec le ministère de la Sécurité publique du Québec concernant la gestion de l'inventaire du matériel d'urgence appartenant au gouvernement du Québec et disponible en cas de sinistre pour aider une population sinistrée;

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet de convenir d'une entente écrite avec la CROIX-ROUGE;

EN CONSÉQUENCE, Madame la conseillère Guylaine La Salle, appuyé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette, propose et il est résolu que la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet renouvelle l'entente avec la Croix-Rouge selon les termes proposés dans le document soumis et qu'elle verse un montant de 170 \$ pour la contribution annuelle liée à cette entente.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

15. Adoption du rapport annuel pour l'année 4 – schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie

2021-11-213 – Adoption du rapport annuel pour l'année 4 – schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie

CONSIDÉRANT QUE le schéma révisé de couverture de risques en incendie est entré en vigueur le 1^{er} mai 2017;

CONSIDÉRANT QUE la 4^{ème} année du schéma révisé de couverture de risques en incendie de la MRC de Pontiac s'est terminée le 30 avril 2021;

CONSIDÉRANT QUE l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* exige qu'un rapport d'activité pour l'exercice précédent soit préparé, adopté par résolution et transmis au ministre à chaque année;

EN CONSÉQUENCE, Madame la conseillère Alice Meilleur Pieschke, appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon, propose et il est résolu d'adopter le rapport annuel de l'An 4 du schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie et de transmettre celui-ci au ministre.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

16. Entretien hivernal des chemins

Sujet reporté à une séance ultérieure

17. Dépôt des états comparatifs 2020-2021 et de l'année en cours 2021-2022

2021-11-214 – Dépôt des états comparatifs 2020-2021 et de l'année en cours 2021-2022

Madame la conseillère Alice Meilleur Pieschke, appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur, propose et il est résolu que le conseil reçoive les états comparatifs 2020-2021 et ceux de l'année en cours 2021-2022.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

18. Approbation des transferts de postes et affectation du surplus

2021-11-215 – Approbation des transferts de postes et affectations du surplus

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de réviser les montants prévus à certains postes des prévisions budgétaires pour l'année 2021;

EN CONSÉQUENCE, Madame la conseillère Louise Grenier, appuyé par Madame la conseillère Alice Meilleur Pieschke, propose et il est résolu que la municipalité autorise les transferts de postes et les affectations du surplus suivants :

Postes budgétaires	Montant prévu au budget	Montant affecté ou transféré
Frais légaux	35 000 \$	30 000 \$ affecté du surplus
Coupe herbe	17 000 \$	45 000 \$ transféré du poste gravel
Sable (enlèvement de la neige)	0 \$	3 500 \$ transféré du poste gravel

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

19- Nomination d'une firme de vérification – États financiers 2021

2021-11-216 - Nomination d'une firme de vérification – États financiers 2021

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit procéder prochainement à la vérification de ses états financiers pour l'année 2021;

CONSIDÉRANT QU'une offre de service a été soumise par la firme Marcil Lavallée;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est satisfaite des services rendus par cette firme;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu et lu cette offre de service;

EN CONSÉQUENCE, Madame la conseillère Louise Grenier, appuyé par Madame la conseillère Guylaine La Salle, propose et il est résolu d'accepter l'offre de service de la firme Marcil Lavallée pour la vérification des états financiers de l'année 2021, et ce, pour une somme estimée entre 20 000 \$ et 24 500 \$ plus les taxes applicables.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

20- Adoption des listes de comptes payés et payables

2021-11-217 - Adoption des listes de comptes payés et payables

CONSIDÉRANT QU'une liste détaillée des comptes payés et payables a été déposée auprès des membres du conseil;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements suivants effectués depuis la dernière approbation par le conseil :

- chèques # 1479 à # 1509 totalisant 155 087,84 \$;
- Salaires totalisant 21 171,52 \$;

EN CONSÉQUENCE, Madame la conseillère Alice Meilleur Pieschke, appuyé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette, propose et il est résolu d'entériner la liste des comptes payés et payables pour un total de 176 259,36 \$.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

21. Période de question

La période de question débute à 19h55 et se termine à 20h10.

22. Affaires nouvelles et tour de table avec les membres du conseil

Note : un sommaire des discussions est ici reproduit. Il ne s'agit pas d'un verbatim.

Monsieur le conseiller Aurel Paquette

Fier d'être à la table; bonne équipe; souhait de redonner bonne image à l'île.

Madame la conseillère Louise Grenier

Contente de la nouvelle équipe et de la chance d'apprendre; souhaite investir dans des dossiers pour le bien de la municipalité.

Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur

Heureux d'être là; long chemin à parcourir; patience nous y arriverons avec votre support.

Madame la conseillère Alice Meilleur Pieschke

Remercie ceux qui ont voté pour elle; des discussions ont parfois eu lieu dans le vide; important d'écouter et d'agir.

Madame la conseillère Guylaine La Salle

Remerciement; élaboration d'un plan de match est en cours pour l'aqueduc – le projet sera présenté au conseil et à la direction générale; souhait d'un comité des ressources humaines afin notamment d'être à jour avec la documentation.

Madame la conseillère Adrienne Turgeon

Remerciement

Questions : Désinstallation des quais – Réponse : elle se fera lors de l'installation de la borne sèche; Question : Travaux sur chemin Kelleher - Réponse : les travaux ont été faits sur les accotements; Question : Borne sèche Côte-Jaune - Réponse : elle a été testée et fonctionne très bien; le chemin a besoin d'être consolidé ce qui aidera également à la consolidation de la borne sèche; Questions : Ponceaux - Réponse : Une liste ainsi que toutes les recommandations de la firme d'ingénieur EXP a été remise au contre-maître en aout dernier avec instruction de procéder aux travaux, et, une autre note lui a été remise de soumettre un rapport écrit des travaux réalisés.

23. Varia

23.1 Fendeuse – Bois de chauffage – Site de transbordement

2021-11-218 – Fendeuse – Bois de chauffage – Site de transbordement

Madame la conseillère Guylaine La Salle, appuyé par Madame la conseillère Louise Grenier, propose et il est résolu que la municipalité loue à M. Ryan Archambault une fendeuse pour le bois à raison de 60.00 \$ par jour.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

23.2 Don de livres

2021-11-219 – Don de livres

CONSIDÉRANT l'offre d'une personne résidant à la municipalité de faire un don de livres à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, Madame la conseillère Louise Grenier, appuyé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette, propose et il est résolu que la municipalité accepte le don de livres.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

24. Prochaine séance

La prochaine séance du conseil est prévue le lundi 13 décembre 2021

25. Levée de la séance

2021-11-220 – Levée de la séance

Madame la conseillère Alice Meilleur Pieschke, appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon, propose et il est résolu de lever la présente séance à 20h26.

Je soussigné, Jean-Louis Corriveau, Maire de la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature et à l'approbation par moi de toutes les résolutions et règlements qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean-Louis Corriveau, maire

Élaine Déry, directrice générale